

*Proposition présentée par les députés :  
Mme et MM. Christina Meissner, Bernhard  
Riedweg, Stéphane Florey, Christo Ivanov,  
Bernhard Riedweg*

*Date de dépôt : 7 mai 2012*

## **Proposition de motion Pour un pôle de recherche en biotechnologies**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- l'annonce abrupte le 24 avril 2012 de la fermeture du site de Merck Serono à Genève, troisième plus importante entreprise pharmaceutique en Suisse ;
- que le licenciement collectif devrait toucher les 1 250 employés du site ;
- que Genève n'a jamais connu un licenciement collectif d'une telle ampleur ;
- la difficulté pour le marché du travail local d'absorber d'un coup un tel nombre de demandeurs d'emploi hautement qualifiés et spécialisés ;
- qu'il serait dommageable pour Genève et la Suisse que la haute qualification de ces personnes ne soit plus utilisée à sa juste valeur ;
- la volonté de mettre en place un dispositif de création de richesse ;
- l'opportunité de développer un pôle de compétences en matière de biotechnologies avec la capacité de mener des recherches innovantes notamment en matière de recherche médicale plus efficiente ;
- que ces ex-collaborateurs pourraient notamment partager leurs connaissances dans nos hautes écoles en recherche fondamentale (université) ou en recherche appliquée (HES, EPF) ;
- que nos finances cantonales ne pourront pas assumer seules la création d'un véritable pôle de compétence en matière de recherche en biotechnologies ;

invite le Conseil d'Etat

- à intervenir auprès de la Confédération afin d'établir un plan d'urgence stratégique pour l'emploi dans les domaines de pointe de la « *Health Valley* » dans l'arc lémanique ;
- à étudier avec la Confédération dans quelle mesure les programmes et pôles de recherche scientifiques actuels (PNR et PRN) pourraient être soutenus et développés pour accueillir et bénéficier des savoirs des chercheurs et techniciens encore présents sur notre territoire mais que nous perdrons inmanquablement si rien n'est entrepris.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Du succès d'Alinghi au naufrage du « Titanic » Merck Serono, 5 ans se sont écoulés. 5 ans, c'est la condition de maintien minimum du site à Genève qu'Ernesto Bertarelli lui-même reconnaît avoir émise lors de la vente de son entreprise Serono au géant Merck. 5 ans, alors que notre gouvernement savait, qui auraient été suffisants pour prévoir un plan d'action au cas où le pire arriverait. Gouverner c'est prévoir, et c'est ce que notre résolution (R 682) demandait en novembre 2011 dans la foulée de la fermeture annoncée du site de Novartis dans le canton de Vaud. Bien que cette résolution ait été acceptée par le Grand Conseil et renvoyée au Conseil d'Etat, qu'a-t-il fait depuis ?

Depuis, le mal est fait, 1 250 personnes seront licenciées et le site de Sécheron fermé en 2013. C'est le pire licenciement collectif auquel notre République ait à faire face. Seule une centaine d'employés pourront peut-être se voir offrir un poste dans les sites de l'entreprise Merck Serono à Darmstadt, Boston ou Beijing. Pour les « autres », une prime de départ et un plan social sont prévus par l'entreprise. Des autres qui n'ont que jusqu'au 16 mai pour se déterminer ou venir avec leurs propres propositions sans pour autant avoir toutes les informations en mains. Face à la détresse humaine que la fermeture du site provoque, c'est peu, trop peu.

Merck n'est peut-être pas une entreprise aussi suisse que Novartis mais une bonne partie de ses employés sont, eux, bel et bien ancrés dans notre région depuis des décennies. Ils représentent une richesse et possèdent de très hautes compétences. Si nous n'agissons pas pour les aider à retrouver un emploi, ces chercheurs et techniciens de laboratoire de haut niveau viendront gonfler le flot des chômeurs et nous serons tous perdants. En résumé, nous assisterons à un véritable gâchis de matière grise.

Mais une aide, en matière de recherche et développement, représente un investissement conséquent et des moyens que, seuls, nous ne possédons pas. Et rien ne serait pire que de donner de faux espoirs à des personnes en plein désarroi. Il faut jouer la transparence, en toute honnêteté, et admettre nos limites. En sommes-nous capables ?

Le 25 avril 2012, le Conseil d'Etat annonçait avoir « *donné mandat au service de la promotion économique genevoise pour retrouver un ou des repreneurs pour le site et favoriser la venue de sociétés actives dans les*

*biotechnologies susceptibles de faire appel aux compétences des salariés de Merck Serono ». Si l'on en croit les nombreuses communications qui ont été faites l'an dernier, notre région regorge déjà de telles sociétés reliées entre elles par le réseau BioAlps. Un réseau BioAlps qui se décrit comme couvrant les 7 cantons de Suisse occidentale et représentant un point majeur sur la carte mondiale pour ses compétences en Biotech, Medtech et Foodtech, produites au sein de sa vingtaine d'institutions académiques et de ses 750 entreprises. Il est piquant d'ailleurs de remarquer qu'en septembre 2011 c'est au siège de l'entreprise Merck Serono que s'est tenue la rencontre annuelle de tous les acteurs-phares que cette bannière commune regroupe. Le communiqué de presse mérite d'être rappelé : « Les divers éléments de la construction de la "Health Valley" lémanique au cours de ces 10 dernières années ont été décortiqués, mettant en lumière les réels atouts de notre région, tels que le niveau d'excellence de notre vingtaine d'institutions académiques ; la parfaite organisation de la collaboration entre ces institutions et nos 750 entreprises actives dans le secteur des sciences de la vie, à travers de puissants organismes de transfert de technologies ; la qualité de vie ; les soutiens politiques à l'innovation technologique ; la coopération entre ingénieurs de tous bords, médecins et biologistes, etc. Après ce tour d'horizon de ce qui fit resplendir la région dans le secteur biomédical au cours des 10 dernières années, les regards se sont tournés vers l'avenir. C'est dans cet esprit que s'est déroulée la remise du Prix BioAlps 2011 à Messieurs Werner Bauer (Nestlé) et Henry Markram (EPFL), en présence de M. Pierre-François Unger, Conseiller d'Etat genevois en charge des affaires régionales, de l'économie et de la santé. Ces deux lauréats incarnent deux révolutions fondamentales que vivra notre région dans le domaine des sciences de la vie au cours des 10 prochaines années, avec la création respectivement du Nestlé Health Sciences Institute et du Human Brain Project. Ces deux projets ont pris racine sur le terreau fertile de l'EPFL ... »*

A la lumière des récents événements, force est de constater que, en matière de « révolution », ce n'est pas celle annoncée qui a eu lieu mais une catastrophe avec le naufrage du bateau-phare du pôle genevois de compétence en matière de biotechnologies.

Comment dès lors imaginer que les entreprises restantes, de taille bien moindre, puissent absorber les employés remerciés de Merck Serono ? Une aide financière salariale sera inévitable pour assurer leur intégration dans les entreprises existantes. La question se pose également pour les incubateurs, tel Ecllosion, composés de très petites équipes qui n'ont pas les moyens d'employer plus de quelques personnes, alors même que le licenciement

annoncé représente 5 ans de licenciements collectifs à Genève en une fois et comprend près de 300 chercheurs ou techniciens hautement qualifiés.

S'il est une chose dont les employés n'ont pas besoin, c'est qu'on leur laisse croire à l'impossible. Les efforts déployés localement en matière de placement ne suffiront de loin pas et si l'on souhaite véritablement les voir couronnés de succès, il faudra agrandir le cercle de recherche d'entreprises et d'instituts capables de les accueillir bien au-delà de nos frontières cantonales. Pour ce faire, il sera nécessaire de faire appel à la Confédération pour nous aider au-delà de nos capacités. C'est dans ce sens que cette motion demande au Conseil d'Etat d'agir.

Il est une autre piste qu'il convient d'explorer, celle de la recherche, en espérant qu'elle mène à l'innovation. Les employés licenciés sont des chercheurs et n'ont pour la plupart pas la fibre du manager très développée. Inutile donc de les voir s'imaginer en *businessman* du jour au lendemain et monter leur propre *start-up*. Un tel changement d'orientation professionnelle prend du temps, un temps dont ils ne disposent pas. Il s'agit donc de profiter de ce qu'ils sont aujourd'hui, des chercheurs de haut niveau en biotechnologie, recherche médicale et développement clinique, et de leur permettre de continuer à exercer leur compétences en la matière, de poursuivre et partager leurs savoirs au sein de nos hautes écoles universitaires (recherche fondamentale), polytechniques ou spécialisées (recherche appliquée).

La recherche et le développement au niveau universitaire et des *start-ups* dépasse aujourd'hui celle des grands groupes pharmaceutiques. Grâce aux savoirs des ex-employés de Merck Serono, nos écoles supérieures et entreprises partenaires pourraient développer un pôle d'excellence en matière de biotechnologies, elles en ont les compétences et les capacités. Mais développer la recherche coûte cher, très cher et ne répond pas à la logique économique du court terme ou seulement lorsqu'enfin, peut être, on finit par trouver. C'est évident, nos finances cantonales ne suffiront pas.

Les pistes évoquées de remboursement par Merck Serono de l'exemption fiscale accordée ces 5 dernières années, ou l'obtention de quelques dizaines de millions auprès de la maison mère suffiront à peine au lancement initial. Suggérée par certains, la vente symbolique au canton du bâtiment de Sécheron, qui a coûté 350 millions, rapporterait plus d'un milliard de francs et permettrait de lancer un vrai projet, encore faudrait-il trouver un acheteur et convaincre Merck Serono de partager la plus-value obtenue avec les pouvoirs publics. Si nous sommes convaincus de l'intérêt de construire un véritable pôle de compétence en biotechnologies et recherche médicale innovante, pour le porter sur le long terme, un appui conséquent de la

Confédération sera nécessaire par le biais du Fonds national de la recherche scientifique (FNS) notamment. Principale institution d'encouragement de la recherche en Suisse, le FNS soutient les programmes nationaux de recherche (PNR) et les pôles de recherche nationaux (PRN). Tant les PNR que les PRN offrent des pistes prometteuses pour les chercheurs de Merck Serono. Celles qui sont évoquées ci-après ne sont certainement pas les seules qu'il convient d'explorer.

Les programmes nationaux de recherche (PNR) fournissent des contributions scientifiquement fondées à la résolution de problèmes urgents d'importance nationale dont l'étude requiert une approche interdisciplinaire et un lien direct avec la pratique dans le travail scientifique.

Les PNR sont orientés vers la résolution de problèmes, leur approche est transdisciplinaire et interdisciplinaire, ils coordonnent des projets individuels et des groupes de recherche dans l'optique d'atteindre un même objectif global et une grande importance est accordée à la mise en valeur des résultats. Ne laissons pas Merck Serono s'en aller avec les recherches en cours, alors même que des programmes de recherche actuels, tel le PNR63 « Cellules souches et cellules régénératives », pourrait les accueillir.

Le PNR63 a pour objectifs de promouvoir la recherche fondamentale sur les cellules souches et la médecine régénérative, d'encourager des chercheurs d'excellence en biologie cellulaire et biologie du développement à s'engager dans le domaine des cellules souches et, enfin, de recruter et former de jeunes chercheurs dans ce domaine. La détermination de la Suisse à se faire une place sur le plan international dans le domaine de la recherche sur les cellules souches a motivé le lancement de ce programme qui cherche à attirer des chercheurs de haut niveau et de jeunes chercheurs.

Ceux de Merck Serono répondent parfaitement aux critères de recherche. Offrons-leur la possibilité d'intégrer ces programmes nationaux de recherche et renforçons la dotation financière de ces derniers. Les décisions étant prises au niveau fédéral, c'est donc bien ce dernier qu'il s'agit d'interpeller. C'est ce que cette motion demande en deuxième invite.

Les Pôles de recherche nationaux (PRN) sont un instrument innovant du Fonds national suisse. Les chercheurs y collaborent intensivement, par-delà les institutions et domaines spécifiques. Grâce à cette manière de travailler, les PRN mènent une recherche de pointe et créent une véritable valeur ajoutée. Un grand succès pour la Suisse !

Le programme des Pôles de recherche nationaux vise à encourager à long terme des projets de recherche traitant de thèmes d'importance stratégique pour l'avenir de la science, de l'économie et de la société suisses. La

direction de chaque PRN est implantée dans une haute école ou une institution de recherche reconnue. En plus des groupes de recherche de cette institution-hôte, les PRN disposent d'un réseau qui intègre d'autres équipes de la Suisse entière. Les PRN ont ainsi pour vocation d'améliorer la structuration du paysage suisse de la recherche.

Les PRN se caractérisent notamment par une recherche d'excellente qualité et internationalement reconnue et un effort particulier dans le transfert de savoir et de technologie. Les PRN sont financés en grande partie par des subventions fédérales dont le montant est fixé par le parlement. S'y ajoutent les moyens propres des hautes écoles et les contributions de tiers. Cet instrument existe depuis 2001 et on compte actuellement 27 PRN.

Le Pôle de recherche national (PRN) « Genetics – Aux frontières de la génétique – Gènes, chromosomes et développement » ([www.frontiers-in-genetics.org](http://www.frontiers-in-genetics.org)) de l'Université de Genève étudie le fonctionnement et la régulation des gènes impliqués dans le processus de développement ainsi que leur rôle pour la santé et dans le déclenchement de maladies. Il encourage les échanges entre les groupes de recherche de l'arc lémanique qui étudient l'expression des gènes, la structure chromosomique et le développement de l'organisme. Dans le but de promouvoir la recherche et l'enseignement dans le domaine des sciences de la génétique, l'Université de Genève a créé un nouvel institut interfacultaire dénommé « Institut de Génétique et Génomique à Genève (iGE3) ». Grâce à son programme doctoral, le PRN attire des talents du monde entier. Il se doit d'accueillir ceux qui sont sur place et qui aujourd'hui ont perdu leur travail, les chercheurs de Merck Serono. Offrons-leur la possibilité d'intégrer notre institut genevois et renforçons sa dotation financière. Cette dernière dépendant principalement de subventions fédérale, c'est donc bien la Confédération qu'il s'agit d'interpeller. C'est ce que cette motion demande en deuxième invite.

Les crises sont aussi des opportunités. Profitons-en pour revoir et orienter notre développement. Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette motion.